

# **ATTIJARI FCP CEA**

**SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2017**

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2017**

### **I- Rapport sur l'audit des états financiers**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et les mouvements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fond commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** »

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des copropriétaires. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait : nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction pour les états financiers**

Le gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie , ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement « ATTIJARI FCP CEA » de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un

doute important sur la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds commun de placement à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **Autres obligations légales et réglementaires**

- Au 31 décembre 2017, le fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP CEA** », n'a pas respecté le taux d'emploi de son actif en actions cotées d'un minimum de 80% tel que fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPC.
- Au 31 décembre 2017, les disponibilités non utilisées sont en dessus de la limite maximale de 2% de l'actif exigée par le décret n° 2005-1977 du 11 juillet 2005 portant modification du décret n° 99-2773 du 13 décembre 1999 portant fixation des conditions d'ouvertures des Comptes Epargne en Actions, des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et de titres qui y sont déposés tel que modifié par le décret n° 2002-1727 du 29 juillet 2002 complétant le décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 30 mars 2018

**Le Commissaire aux Comptes :**

**GS Audit & Advisory**

**Ghazi HANTOUS**

**BILAN****Au 31/12/2017****(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b><u>ACTIF</u></b>	<b><u>NOTE</u></b>	<b><u>Au</u> <u>31/12/2017</u></b>	<b><u>Au</u> <u>31/12/2016</u></b>
<b>AC1-PORTEFEUILLE-TITRES</b>		<b>8 795 134</b>	<b>3 704 165</b>
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	6 759 213	2 848 459
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	2 035 921	855 706
<b>AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES</b>	3-2	<b>2 116 756</b>	<b>683 314</b>
a-Placements monétaires		0	0
b-Disponibilités		2 116 756	683 314
<b>AC3-CREANCE D'EXPLOITATION</b>	3-3	<b>8 071</b>	<b>2 640</b>
<b>AC4-AUTRES ACTIFS</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 919 961</b>	<b>4 390 119</b>
<b><u>PASSIF</u></b>			
<b>PA1-OPERATEURS CREDITEURS</b>	3-6	<b>16 888</b>	<b>13 899</b>
<b>PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS</b>	3-7	<b>3 114</b>	<b>1 589</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>20 002</b>	<b>15 488</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>			
<b>CP1-CAPITAL</b>	3-4	<b>10 670 240</b>	<b>4 280 266</b>
<b>CP2-SOMMES DISTRIBUABLES</b>	3-5	<b>229 719</b>	<b>94 365</b>
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		100	275
b-Sommes distribuables de l'exercice		229 619	94 090
<b>ACTIF NET</b>		<b>10 899 959</b>	<b>4 374 631</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>10 919 961</b>	<b>4 390 119</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Au 31/12/2017**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Rubrique	NOTE	Du 01/01/2017	Du 01/01/2016
		Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
<b>PR 1-Revenus de portefeuille-titres</b>	3-8	<b>206 789</b>	<b>93 847</b>
a-Dividendes		155 507	72 235
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		51 282	21 612
<b>PR 2-Revenus des placements monétaires</b>	3-9	<b>20 014</b>	<b>5 235</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>226 803</b>	<b>99 082</b>
<b>CH 1-Charges de gestion des placements</b>	3-10	-103 823	-43 616
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>122 980</b>	<b>55 466</b>
<b>PR 3-Autres produits</b>		0	0
<b>CH 2-Autres charges</b>	3-11	-5 578	-2 481
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>117 402</b>	<b>52 985</b>
<b>PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation</b>		112 217	41 105
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE</b>		<b>229 619</b>	<b>94 090</b>
<b>PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		-112 217	-41 105
<b>_Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres</b>		628 199	173 055
<b>_Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres</b>		33 561	-28 654
<b>_Frais de négociation de titres</b>		-20 862	-12 780
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>758 300</b>	<b>184 606</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

**Au 31/12/2017**

**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	<b>Du 01/01/2017</b>	<b>Du 01/01/2016</b>
	<b>Au 31/12/2017</b>	<b>Au 31/12/2016</b>
<b><u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u></b>		
<b><u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u></b>	<b>758 300</b>	<b>184 606</b>
a-Résultat d'exploitation	117 402	52 985
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	628 199	173 055
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	33 561	-28 654
d-Frais de négociation de titres	-20 862	-12 780
<b><u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u></b>	<b>-104 376</b>	<b>-57 381</b>
<b><u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u></b>	<b>5 871 404</b>	<b>2 443 203</b>
<b>a-Souscriptions</b>	<b>6 794 434</b>	<b>2 843 764</b>
_ Capital	6 211 479	2 631 988
_ Régularisation des sommes non distribuables	440 265	154 124
_ Régularisation des sommes distribuables	142 690	57 652
_ Droits d'entrée	0	0
<b>b-Rachats</b>	<b>-923 030</b>	<b>-400 561</b>
_ Capital	-845 753	-377 830
_ Régularisation des sommes non distribuables	-56 915	-14 238
_ Régularisation des sommes distribuables	-20 362	-8 493
_ Droit de sortie	0	0
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>6 525 328</b>	<b>2 570 429</b>
<b><u>AN 4-ACTIF NET</u></b>		
a- En début de l'exercice	4 374 631	1 804 202
b-En fin de l'exercice	10 899 959	4 374 631
<b><u>AN 5-NOMBRE DE PARTS</u></b>		
a- En début de l'exercice	340 516	149 041
b- En fin de l'exercice	767 387	340 516
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>14,204</b>	<b>12,847</b>
<b>DIVIDENDES PAR PART</b>	<b>0,277</b>	<b>0,332</b>
<b>AN6-TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>12,72%</b>	<b>8,87%</b>

---

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2017**

---

### **1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 31/12/2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2.1- Prise en compte des placements et revenus y afférents:**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées:**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués d'actions admises à la cote et sont évalués, en date du 31/12/2017, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2017 ou à la date antérieure la plus récente. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

#### **2.3-Évaluation des placements en obligations et valeurs similaires**

Les placements en Obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésors assimilables. Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur du marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente.
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent.
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et la maturité insuffisante de la courbe des taux des émissions souveraines publiée en Décembre 2017, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation des composantes du portefeuille des bons de trésors assimilables du fonds commun de placement « Attijari FCP CEA » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en bons de trésors assimilables ont été évalués au 31 décembre 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

#### **2.4- Evaluation des placements monétaires :**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

#### **2.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### 3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

#### ACTIFS

##### 3-1-Portefeuille Titres :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 8 795 134 DT contre 3 704 165 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>7 974 037</b>	<b>3 543 746</b>
- Actions et droits rattachés	6 000 511	2 712 687
- Obligations et valeurs assimilées	1 973 526	831 059
<b>Plus ou moins-values potentielles</b>	<b>764 007</b>	<b>135 808</b>
- Actions et droits rattachés	758 702	135 772
- Obligations et valeurs assimilées	5 305	36
<b>Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>57 090</b>	<b>24 611</b>
<b>Total</b>	<b>8 795 134</b>	<b>3 704 165</b>

L'état détaillé du portefeuille se présente comme suit :

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/17	% Actif	% K EMIS
<b>Actions et Droits Rattachés</b>		<b>6 000 511,119</b>	<b>6 759 212,622</b>	<b>61,90%</b>	
ADWYA	27 184	146 436,930	144 646,064	1,32%	0,13%
ARTES	6 734	54 914,200	41 710,396	0,38%	0,02%
ATB	4 000	17 218,031	16 880,000	0,15%	0,00%
ATL	12 771	36 443,920	39 462,390	0,36%	0,05%
ATTIJARI BANK	8 200	213 576,218	298 644,000	2,73%	0,02%
ATTIJARI LEASING	3 160	63 842,107	56 029,960	0,51%	0,11%
BIAT	3 108	246 662,801	377 398,224	3,46%	0,02%
BT	12 019	92 113,570	96 861,121	0,89%	0,01%
BTE ADP	1 103	21 432,940	19 015,720	0,17%	0,11%
CELLCOM	5 096	43 061,200	9 616,152	0,09%	0,11%
CEREALIS	10 054	32 176,240	41 311,886	0,38%	0,21%
DELICE HOLDING	13 696	192 809,962	225 984,000	2,07%	0,02%
EURO CYCLES	9 278	369 325,750	250 775,062	2,30%	0,11%
HANNIBAL LEASE	10 220	78 110,000	83 793,780	0,77%	0,13%
MAGASIN GENERAL	4 685	112 534,083	185 057,500	1,69%	0,04%
MPBS	7 497	48 099,431	23 518,089	0,22%	0,11%

ONE TECH	64 077	674 647,750	853 249,332	7,81%	0,12%
POULINA GH	7 822	51 247,231	78 454,660	0,72%	0,00%
SAH	27 454	275 290,308	437 397,128	4,01%	0,05%
SAM (AA)	26 229	123 991,636	65 047,920	0,60%	0,57%
SFBT	41 871	772 636,935	826 742,895	7,57%	0,03%
SIAME	24 300	52 698,000	56 934,900	0,52%	0,17%
SOTETEL	9 743	28 376,390	26 296,357	0,24%	0,21%
SOTIPAPIER	30 529	94 840,481	104 683,941	0,96%	0,11%
SOTRAPIL	50 617	485 372,550	529 048,884	4,84%	1,25%
SOTUVER	76 942	318 713,893	395 327,996	3,62%	0,28%
SPDIT	2 000	14 165,941	16 400,000	0,15%	0,01%
STAR	2 054	236 896,230	205 313,732	1,88%	0,09%
TELNET HOLDING	67 361	303 080,170	394 061,850	3,61%	0,61%
TUNIS RE	3 000	26 930,532	25 029,000	0,23%	0,02%
TUNISIE PROFILES	123 841	374 735,674	457 344,813	4,19%	0,25%
UADH	26 600	123 056,120	67 989,600	0,62%	0,07%
UIB	7 300	133 960,000	163 651,400	1,50%	0,02%
UNIMED	12 970	109 622,554	102 022,020	0,93%	0,04%
DA 1/10 SAM 2017	5	2,364	1,250	0,00%	0,00%
DA 1/11 AIR LIQ 2013	1	26,881	8,990	0,00%	0,00%
DA 1/14 SAH 2017	1	0,785	1,100	0,00%	0,00%
DA 1/14 SAH 2017-2	27 454	19 663,593	30 199,400	0,28%	0,05%
DA 1/5 MONPRIX 2015	3	10,836	0,450	0,00%	0,00%
DA 8/33 UBCI 2013	5	34,635	29,250	0,00%	0,00%
DA BT 1/5 2016	3	4,490	4,500	0,00%	0,00%
DA1/12 AIRLI2014	2	43,361	16,000	0,00%	0,00%
DA1/25AIRLI2015	2	21,352	7,400	0,00%	0,00%
DA11/117 UNIMED 2017	42	35,636	27,300	0,00%	0,00%
DA2/23 SOTUVER 2017	35 719	11 631,586	13 216,030	0,12%	0,13%
DA2/43T.LEASING2015	18	15,822	0,180	0,00%	0,00%
<b>BTA</b>		<b>1 973 525,600</b>	<b>2 035 920,875</b>	<b>18,64%</b>	
BTA6% JUIN 2023	306	292 107,600	300 469,540	2,75%	
BTA6% JUIN 2023	295	281 607,000	289 584,268	2,65%	
BTA6% JUIN 2023	264	252 120,000	259 181,712	2,37%	
BTA6% JUIN 2023	304	290 411,200	298 440,856	2,73%	
BTA6% OCTOBRE2023	265	246 847,500	252 459,066	2,31%	
BTA6%AVRIL2024	70	67 804,800	70 349,658	0,64%	
BTA6.7%AVRIL2028	155	151 125,000	157 618,112	1,44%	
BTA6.7%AVRIL2028	133	123 490,500	129 478,016	1,19%	
BTA6.7%AVRIL2028	72	66 852,000	70 083,110	0,64%	
BTA6.9% MAI2022	200	201 160,000	208 256,537	1,91%	
<b>TOTAL</b>		<b>7 974 036,719</b>	<b>8 795 133,497</b>	<b>80,54%</b>	

**Les mouvements sur le portefeuille-titres :**

Libellés	Coût d'Acquisition	Intérêts courus	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
<b>Solde au 31/12/2016</b>	<b>3 543 747</b>	<b>24 611</b>	<b>135 808</b>	<b>3 704 166</b>	
<b>Acquisitions de l'exercice</b>	<b>5 294 925</b>			<b>5 294 925</b>	
Actions et droits rattachés	3 842 862			3 842 862	
Bons du trésor Assimilables	1 452 063			1 452 063	
<b>Remboursement et cession de l'exercice</b>	<b>-864 635</b>			<b>-864 635</b>	
Cession des actions et droits rattachés	-555 039			-555 039	34 758
Remboursement et cession des BTA	-309 596			-309 596	-1 196
Variation des Plus ou moins-values potentielles			628 199	628 199	
Variation des intérêts courus		32 479		32 479	
<b>Solde au 31/12/2017</b>	<b>7 974 037</b>	<b>57 090</b>	<b>764 007</b>	<b>8 795 134</b>	<b>33 562</b>

**3-2-Placements monétaires et Disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 2 116 756 DT contre 683 314 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
- Avoirs en banque	1 833 139	751 852
- Sommes à l'encaissement	455 802	4
- Sommes à régler	-180 483	-70 649
- Intérêts courus sur compte courant	8 298	2 107
<b>Total</b>	<b>2 116 756</b>	<b>683 314</b>

**3-3-Créance d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 8 071 DT contre 2 640 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes à recevoir	23	23
Retenue à la source/BTA	8 048	2 617
<b>Total</b>	<b>8 071</b>	<b>2 640</b>

**ACTIF NET ET PASSIFS**

**3-4 - Capital :**

<b><u>Capital au 31/12/2016</u></b>	
- Montant	4 280 266
- Nombre de parts	340 516
- Nombre de porteurs de parts	299
<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
- Montant	6 651 744
- Nombre de parts	494 155
- Nombre de porteurs de parts entrants	903
<b><u>Rachats effectués</u></b>	
- Montant	-902 669
- Nombre de parts	67 284
- Nombre de porteurs de parts sortants	18
<b><u>Autres effets s/capital</u></b>	
- Variation des plus ou moins-values potentielle sur titres	628 199
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	33 562
- Frais de négociation de titres	-20 862
<b><u>Capital au 31/12/2017</u></b>	
- Montant	10 670 240
- Nombre de parts	767 387
- Nombre de porteurs de parts	1 184

**3-5-Sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2017 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Sommes distribuables de l'exercice	229 619	94 090
Sommes distribuables des exercices antérieurs	100	275
<b>Total</b>	<b>229 719</b>	<b>94 365</b>

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régularisations Souscriptions	Régularisations. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice	117 402	127 967	-15 750	229 619
Sommes distribuables des exercices antérieurs	49	57	-6	100
<b>Total</b>	<b>117 451</b>	<b>128 024</b>	<b>-15 756</b>	<b>229 719</b>

### 3-6 - Opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 16 888 DT contre 13 899 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Gestionnaire	13 727	13 157
Dépositaire	386	371
Distributeur	2 775	371
<b>Total</b>	<b>16 888</b>	<b>13 899</b>

### 3-7-Autres créditeurs divers

Au 31/12/2017, le solde de ce poste s'élève à 3114 DT contre 1589 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
CMF à payer	776	327
Dividendes 2010	448	448
Etat Impôt à Payer	1 890	814
<b>Total</b>	<b>3 114</b>	<b>1 589</b>

## ETAT DE RESULTAT

### 3-8 – Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 206 789 DT pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017 contre 93 847 DT pour la même période pour l'année 2016 et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Revenus des actions	155 507	72 235
Revenus des obligations et valeurs assimilées	51 282	21 612
<b>Total</b>	<b>206 789</b>	<b>93 847</b>

### 3-9 – Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017, à 20 014 DT contre 5 235 DT au 31/12/2016 et représente le montant des intérêts sur compte courant.

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Intérêts sur compte courant	20 014	5 235
<b>Total</b>	<b>20 014</b>	<b>5 235</b>

### 3-10 – Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 103 823 DT contre 43 616 DT au 31/12/2016 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	98 271	41 284
Rémunération du dépositaire	2 776	1 166
Rémunération du Distributeur	2 776	1 166
<b>Total</b>	<b>103 823</b>	<b>43 616</b>

### 3-11 – Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2017 à 5 578 DT contre 2 481 DT au 31/12/2016 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Redevance CMF	5 552	2 332
Impôts et Taxes	8	95
Autres Frais et Frais Bancaires	18	54
<b>Total</b>	<b>5 578</b>	<b>2 481</b>

## AUTRES INFORMATIONS

### 4- AUTRES INFORMATIONS

#### 4-1 Données par part

LIBELLE	2017	2016	2015	2014	2013
Revenus des placements	0,296	0,291	0,451	0,697	0,512
Charges de gestion des placements	-0,135	-0,128	-0,200	-0,239	-0,259
<b>Revenu net des placements</b>	<b>0,160</b>	<b>0,163</b>	<b>0,251</b>	<b>0,459</b>	<b>0,252</b>
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-0,007	-0,007	-0,012	-0,014	-0,016
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0,153</b>	<b>0,156</b>	<b>0,239</b>	<b>0,445</b>	<b>0,236</b>
Régularisation du résultat d'exploitation	0,146	0,121	0,093	-0,094	-0,005
<b>Sommes distribuables de l'exercice</b>	<b>0,299</b>	<b>0,276</b>	<b>0,332</b>	<b>0,351</b>	<b>0,231</b>
Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	0,819	0,508	-1,310	1,337	-0,844
Plus +/- réalisées sur cession de titres	0,044	-0,084	0,992	-0,132	0,193
Frais de négociation de titres	-0,027	-0,037	-0,055	-0,043	-0,035
<b>+/- valeurs sur titres et frais de négociation</b>	<b>0,835</b>	<b>0,387</b>	<b>-0,373</b>	<b>1,163</b>	<b>-0,687</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>0,988</b>	<b>0,542</b>	<b>-0,134</b>	<b>1,607</b>	<b>-0,451</b>
Droits d'entrée et droits de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<b>Résultat non distribuable de l'exercice</b>	<b>0,835</b>	<b>0,387</b>	<b>-0,373</b>	<b>1,163</b>	<b>-0,687</b>
Régularisation du résultat non distribuable	0,500	0,411	-0,555	0,274	0,052
<b>Sommes non distribuables de l'exercice</b>	<b>1,335</b>	<b>0,797</b>	<b>-0,928</b>	<b>1,437</b>	<b>-0,635</b>
Distribution de dividendes	0,277	0,332	0,350	0,232	0,268
<b>Valeur liquidative</b>	<b>14,204</b>	<b>12,847</b>	<b>12,105</b>	<b>13,051</b>	<b>11,496</b>

#### **4-2 Ratios pertinents**

<b>Ratios de gestion des placements</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Total charges/Actif Net Moyen	1,97%	1,98%	1,98%	1,98%	1,98%
Charges de gestion des placements/Actif Net Moyen	1,87%	1,87%	1,87%	1,87%	1,87%
Autres charges/Actif Net Moyen	0,10%	0,11%	0,11%	0,11%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif Net Moyen	2,11%	2,27%	2,24%	3,48%	1,70%
Actif Net Moyen	<b>5 551 566</b>	<b>2 329 395</b>	<b>1 590 159</b>	<b>1 867 206</b>	<b>1 150 367</b>

#### **4-3 Rémunération du gestionnaire**

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1.5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au 31/12/2017 s'élève à 98 271 DT TTC.

#### **4-4 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2017 s'élève à 2 776 DT TTC.

#### **4-5 Rémunération du Distributeur**

La fonction de commercialisation est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le Distributeur perçoit une rémunération de 0,05 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'Attijari Bank au 31/12/2017 s'élève à 2 776 DT TTC.